

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 septembre 2013

GARANTIR L'AVENIR ET LA JUSTICE DU SYSTÈME DE RETRAITES - (N° 1376)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS403

présenté par
M. Issindou, rapporteur

ARTICLE 3

A l'alinéa 11, substituer aux mots :

« hommes et des femmes »,

les mots :

« femmes et des hommes ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.